



L'intersyndicale éducation des Bouches-du-Rhône dénonce les opérations de fouilles inopinées à la sortie des établissements scolaires.

Marseille, 12 mai 2025

Cette semaine plusieurs établissements des Bouches-du-Rhône ont fait l'objet de l'organisation de "fouilles inopinées" par les forces de l'ordre à la sortie des élèves. Ce fut le cas, à notre connaissance, du lycée Nelson Mandela, du collège Sylvain Menu, du collège Lou Garlaban d'Aubagne vendredi 2 mai au soir du collège Rosa Parks et mardi 6 mai du collège René Cassin de Tarascon.

Alors qu'au Lycée Nelson Mandela, un lycéen a été interpellé avec un couteau de cuisine et un saucisson sur le temps de la pause méridienne, au collège Sylvain Menu et au collège Rosa Parks ce sont des collégien·nes qui ont été soumis·es à des fouilles systématiques de leurs sacs par des policiers cagoulés, dans des conditions particulièrement choquantes et sans considération pour l'âge des élèves concernés, dont certain·es n'ont que 11 ans.

Les personnels témoins de ces scènes nous ont exprimé combien ils et elles ont été choqué·es par ces dispositifs et à quel point ils ont suscité la peur et l'incompréhension chez les élèves.

Une sidération partagée par toute la communauté éducative puisque les personnels de direction eux-mêmes n'ont pas été informés de telles opérations. Dans certains de ces cas, il a même fallu s'opposer à l'entrée des forces de l'ordre dans l'enceinte des établissements.

Ces pratiques, que nous jugeons inacceptables et contraires aux principes éducatifs, sont rendues possibles par une circulaire conjointe du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et de la ministre de l'Éducation Nationale, Élisabeth Borne, datée du 27 mars 2025. Ces opérations menées sous la coordination du préfet, du procureur et de l'Éducation Nationale doivent cibler des établissements "nécessitant une action prioritaire", avec toute l'opacité et le potentiel discriminant que cette notion implique.

Censés donner une réponse à "l'augmentation des faits de violences" aux abords des établissements, ces dispositifs sont aussi violents que inefficaces.

Présentées comme une réponse à l'augmentation des violences aux abords des établissements scolaires, ces interventions sont avant tout des dispositifs sécuritaires inefficaces et contre-productifs. Loin de prévenir les violences scolaires, elles instaurent un

climat anxiogène, stigmatisent les élèves et discréditent les communautés scolaires ciblées, souvent situées dans des quartiers populaires. En focalisant sur quelques établissements, elles renforcent les inégalités et font peser sur certains jeunes le soupçon généralisé de dangerosité.

Loin de répondre aux besoins des équipes éducatives et des élèves, premières victimes de la violence qui peut s'exercer en milieu scolaire, ces mesures à moindre frais ne sont là que pour répondre à l'agenda médiatique d'un ministre de l'intérieur toujours prompt à dénoncer "l'ensauvagement de la société" et d'une ministre de l'Éducation Nationale chargée d'accompagner la misère budgétaire.

Comme nous le montrent de nombreux exemples internationaux, les méthodes de répression et de contrôle systématique (caméras, portique de sécurité) ne permettent pas d'éviter les drames. Le cas très récent du lycée Notre-Dame-de-Toutes-Aides à Nantes nous le rappelle douloureusement.

À l'opposé de ces opérations brutales, ce sont des moyens humains que demandent depuis des années les personnels de l'Éducation pour qui la meilleure des préventions réside dans des solutions éducatives et pédagogiques. Si le gouvernement veut résoudre la question de la violence en milieu scolaire, qu'il abonde les établissements en poste d'enseignant-es, de personnels de direction, de CPE, d'Assistant-es d'Éducation, d'AESH, de Psy-EN, d'Assistant-es sociales, d'Infirmier-ères scolaires et de personnels ressources.

Ce sont ces moyens humains et matériels, et non des opérations policières spectaculaires, qui permettent d'assurer un climat scolaire serein et d'accompagner réellement les élèves. La solution ne réside pas dans la défiance et la répression, mais dans la confiance, le respect et l'écoute, en renforçant l'action éducative et la présence adulte au quotidien. Les personnels éducatifs, avec leurs organisations syndicales, rappellent qu'une école publique de qualité est incompatible avec des logiques de surveillance généralisée.

- L'Intersyndicale éducation des Bouches-du-Rhône (SUD éducation 13, SNFOLC 13, SNES-FSU Aix-Marseille, CGT éduc'action 13, CNT-SO) dénonce avec force ces procédés et apporte son soutien aux équipes qui ont été touchées et à toutes les communautés scolaires concernées. Elle dénonce plus largement le climat délétère entretenu par le nouveau préfet Leclerc, qui multiplie les opérations de traque des personnes sans-papiers dans le centre-ville de Marseille, ou encore par Renaud Muselier et sa majorité régionale à l'initiative du plan VALEURS.
- L'intersyndicale éducation des Bouches-du-Rhône va interpeller l'administration de l'Éducation Nationale et la préfecture des Bouches-du-Rhône et demander l'abandon de ces opérations.
- L'intersyndicale éducation des Bouches-du-Rhône continue de revendiquer la mise en place d'un plan d'Urgence Scolaire pour notre département avec des moyens humains et matériels ambitieux pour garantir un service public d'éducation égalitaire, émancipateur et respectueux des droits de toutes et tous.